

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (40828)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée des Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (40828)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	845	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	moyenne générale-	Les résultats en Histoire Géographie ou HGGSP, en langues, en SES ou Sciences de Gestion et en mathématiques seront examinés avec attention.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	capacités rédactionnelles	avis et appréciation du chef d'établissement, du PP	Essentiel
Savoir-être	engagement respect	appréciations des bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	cohérence du projet	le projet motivé sera particulièrement étudié tant dans sa forme (rédaction) que dans son fond (pourquoi le choix de cette formation spécifiquement)	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement citoyen	toutes actions valorisées dans le cadre d'actions solidaires, associatives	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

trop d'absences

manquement au règlement intérieur

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- **Notes et Bulletins Scolaires** : Les notes obtenues en Première et Terminale, notamment dans les **matières clés** pour la formation visée (par exemple, les maths et la physique pour une formation scientifique). L'évolution de tes résultats est aussi souvent regardée.
- **Résultats aux Épreuves Anticipées du Bac** : La note de français (écrit et oral).
- **Appréciations des Professeurs et du Chef d'Établissement** : Les commentaires qualitatifs sur tes bulletins et la **Fiche Avenir** (assiduité, autonomie, sérieux, méthode de travail, participation, etc.) sont très importants.
- **Compétences académiques** : Maîtrise de l'expression écrite et orale (en français et, le cas échéant, en langues étrangères), aptitudes à la démarche scientifique, acquis méthodologiques, etc.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- **Résultats Scolaires (Dès la Première) :** Les formations examinent les notes et surtout les **appréciations des professeurs** de Première et Terminale (assiduité, méthode de travail, implication). Un **dossier solide et régulier** est fondamental.
- **Projet de Formation Motivé (Lettre de Motivation) :**
 - **Personnalise :** Adapte le contenu pour *chaque* vœu. Montre que tu connais le contenu spécifique de la formation, ses débouchés, et que tu as réfléchi à ton choix.
 - **Authenticité :** Explique sincèrement pourquoi cette formation est essentielle pour ton projet. Évite les modèles génériques et le recours à l'IA, souvent repérables par les commissions.
 - **Qualité :** Rédige avec concision (maximum 1 500 caractères) et fais-toi relire pour éliminer toute faute d'orthographe ou de syntaxe.

Signature :

DENIS FERAULT,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers - Hôtelier et Tourisme Jeanne et Paul Augier